



Le 20 avril 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Contacts presse

Annabelle QUENET
Responsable Presse
Tel 01 46 11 83 01
annabelle.quenet@andra.fr

@presse_andra
@andra_france

À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

À propos de RTE

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.

L'Andra et RTE signent un partenariat de R&D

Le 11 avril 2018, Pierre-Marie Abadie, Directeur général de l'Andra et Yannick Jacquemart, Directeur de la R&D de RTE, ont signé un accord de partenariat de Recherche et Développement pour 5 ans.

Ce partenariat répond aux besoins communs de l'Andra et de RTE en matière de surveillance du vieillissement des ouvrages en béton, en particulier par fibre optique : lignes à haute tension pour RTE, et stockage pour l'Andra, en particulier pour le projet Cigéo

Face aux enjeux communs de maintenance et de durabilité des ouvrages, cet accord marque la volonté des deux opérateurs de partager leurs connaissances en matière d'auscultation innovante des ouvrages en béton.

Les premiers développements de cet accord porteront sur :

- L'évaluation des performances d'acquisition de données des interrogateurs optiques utilisés par RTE et l'Andra pour des mesures réparties de température et de déformation au sein des structures (performances métrologiques).
- L'instrumentation de fondations neuves en béton de pylônes à très haute tension par transmission sans fil via des capteurs développés par l'Andra et par RTE, à fibre optique (RTE) et de type extensomètre (Andra).